



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'Offre Publique d'Echange Simplifiée sur les Certificats d'Investissement AREVA

- **une action ordinaire pour un CI apporté**
- **date d'ouverture : 19 avril 2011**
- **date de clôture : 11 mai 2011**

Admission à la cotation des actions ordinaires AREVA le 30 mai 2011

Paris, le 15 avril 2011

AREVA annonce aujourd'hui le lancement de l'Offre Publique d'Echange Simplifiée (OPES) initiée par le CEA sur ses Certificats d'Investissement (CI), cotés sur le compartiment B de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004275832, selon une parité d'échange d'une action ordinaire (disposant d'un droit de vote) pour chaque CI apporté. L'offre sera ouverte du 19 avril au 11 mai 2011 inclus.

Par ailleurs, conformément aux statuts d'AREVA, les porteurs d'actions de préférence sans droit de vote, cotées sur le compartiment B de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0010986190, pourront exercer leur droit de conversion volontaire en actions ordinaires pendant cette même période.

Les porteurs de CI et d'actions de préférence sans droit de vote souhaitant participer à ces opérations obtiendront de leur intermédiaire financier toutes les informations utiles.

A l'issue de l'offre, si les CI représentent au plus 1% du capital d'AREVA (soit 73% des CI en circulation), le groupe procédera à la reconstitution forcée des CI en actions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 228-31 du code de commerce.

Cette hypothèse entraînerait la disparition des CI. Les statuts d'AREVA prévoient alors une procédure de conversion automatique du solde des actions de préférence sans droit de vote en actions ordinaires.

Les actions ordinaires d'AREVA seront admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, compartiment A, sous le code ISIN FR0011027143, à partir du 30 mai 2011.

Ces différentes opérations sont sans effet sur la composition de l'actionnariat du groupe.

Service de Presse

Patricia Marie
Pauline Briand
Fleur Floquet-Daubigeon
Maxime Michaut
T : +33 (0) 1 34 96 12 15
F : +33 (0) 1 34 96 16 54
press@areva.com

Relations Investisseurs

Marie de Scorbiac
marie.descorbiac@areva.com
T : +33 (0) 1 34 96 05 97



Contexte

Comme déjà indiqué dans son Document de Référence 2010, le Groupe rappelle que les événements survenus au Japon ont modifié l'environnement dans lequel ses perspectives financières 2011 et 2012, communiquées à l'occasion des résultats annuels 2010, ont été établies, et les rendent non pertinentes. AREVA a donc engagé une revue de leurs impacts sur son activité et, par conséquent, sur ses prévisions.



Le présent communiqué établi par la société AREVA est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°11-110 en date du 14 avril 2011 sur la note établie par AREVA en réponse à l'offre publique d'échange simplifiée initiée par le CEA.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'AREVA, déposées auprès de l'AMF le 15 avril 2011, ont été mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Ces informations ainsi que la note en réponse sont disponibles en version électronique sur les sites internet d'AREVA (www.aveva.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenues sans frais auprès d'AREVA, 33 rue La Fayette, 75009 Paris.

Les documents ainsi consultables sont (i) le document de référence, (ii) la note d'information en réponse d'AREVA et (iii) la note « autres informations ».

Par ailleurs, un prospectus ayant reçu de l'AMF le visa n° 11-113 en date du 14 avril 2011, relatif à l'admission à la cotation des actions ordinaires AREVA, est disponible en version électronique sur les sites internet d'AREVA (www.aveva.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peut être obtenu sans frais auprès d'AREVA, 33 rue La Fayette, 75009 Paris.

Le prospectus est composé du Document de Référence de la société AREVA déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2011 sous le numéro D. 11-0199 et d'une note d'opération relative à l'admission à la cotation des actions ordinaires AREVA, incluant le résumé du prospectus.

AREVA attire l'attention des investisseurs sur les sections relatives aux facteurs de risque figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Les documents ainsi consultables sont (i) le document de référence et (ii) la note d'opération relative à l'admission aux négociations des actions ordinaires AREVA.



AVERTISSEMENT

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays ou l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. AREVA décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A PROPOS

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité avec moins de CO2. L'expertise du groupe et son exigence absolue en matière de sûreté, de sécurité, de transparence et d'éthique font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur.

Grâce à ces deux grandes offres, les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.